

# Commission nouvelles technologies du 25/02/2025

## DRONE France 3 réseaux

La commission nouvelles technologies a réalisé une étude sur l'utilisation de Drone en interne pour le réseau France 3 d'avril 2022 à septembre 2022. Après validation par la direction de France télévisions et la direction du réseau, une consultation du CSE a eu lieu sur ce dispositif.

Le premier vol interne a été effectué en février 2024, depuis le nombre de missions Drone n'a fait qu'augmenter, au même titre que le nombre de télépilotes et de drones en service dans le réseau.

Dans un premier temps, pendant l'année test de 2024, le ROV (responsable des opérations de vol) était en mission de six mois renouvelable.

Depuis le début de l'année 2025 ce poste est devenu permanent, il a été confié à notre collègue membre de la commission nouvelles technologies Hervé Colosio.

Pendant les congés du ROV c'est une entreprise extérieure spécialisée dans les vols et autorisations complexes qui prends le relais.

Cette volonté de drones en interne a principalement été motivée par :

- La mise en sécurité des personnels de France Télévisions, car le Drone permet d'aller dans des endroits dangereux en toute sécurité.
- L'arrêt des prise de vues aériennes non réglementaires et hors dispositif.

- Générer des gains financiers, car les missions avec des entreprises externes ont un coût bien plus important.
- Une meilleure réactivité pour l'actualité quotidienne et encore plus pour le hot news.

Après un an d'utilisation, d'autres bénéfices apparaissent :

- Baisse de la frustration de certains professionnels de l'image, JRI et OPV, rédacteurs CC1 et CC2 qui avaient les compétences de télépilotes et qui voyaient cette mission confiée à des entreprises extérieures, souvent non professionnelles de l'image.
- Meilleure qualité des images de drone et augmentation de la quantité de ces images sur nos antennes.
- Les entreprises externes ont tendance à tourner beaucoup de rushs ce qui parfois à un effet négatif, car cela nécessite plus de temps d'ingest et plus de temps de déruchage pour les monteurs et les rédacteurs.

Côté matériel deux types d'aéronefs sont utilisés :

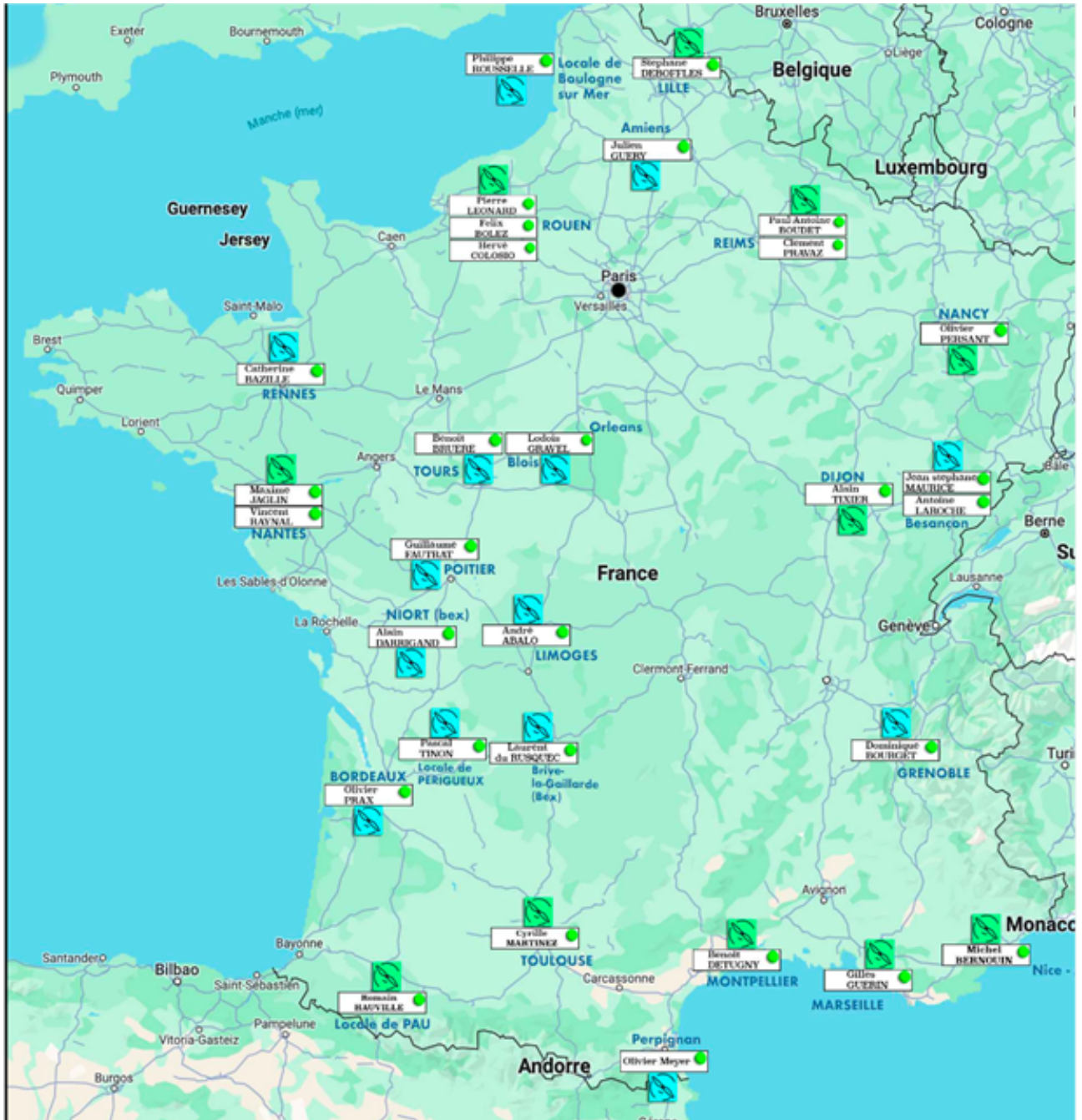
DJI Mavic 3 pro



DJI Mini 4 pro



## Fin 2024 - 29 salariés télépilotes



Composé de:

- 4 opérateurs de prises de vues
- 25 JRI, rédacteurs bi-qualifiés ou avec des compétences complémentaires.

Potentiellement, 21 nouveaux salariés télépilotes sont pressentis pour intégrer le dispositif en 2025. Les entrées se font désormais au fil de l'eau, en fonction des besoins des antennes, avec une limite maximale de 4 télépilotes par antenne (hors BEX et Local).

Pour être conforme à la réglementation, qui impose aux télépilotes d'utiliser des aéronefs en parfait état de vol, il a été décidé d'affecter un aéronef à un maximum de deux télépilotes. Cela permet un suivi optimal de la qualité des aéronefs.

Aucune tolérance aux pannes n'est permise.

Un aéronef présentant une anomalie est envoyé en réparation chez le constructeur, et un drone identique de remplacement est automatiquement expédié par le ROV à l'antenne impactée.

Durant la première année, l'utilisation des drones par des salariés de France Télévisions reposait sur le principe du volontariat, sans contrepartie financière. Après plusieurs demandes de la commission Nouvelle Technologie, la direction a présenté son projet de valorisation des pilotes.

La direction n'a pas souhaité mettre en place une prime à l'acte, afin d'éviter une « course à la prime » qui deviendrait systématique pour les télépilotes. Elle a donc décidé d'instaurer unilatéralement une prime forfaitaire.

Nombre de Mission	Valorisation
25 à 50	500 €
Plus de 50	1000 €

Les membres de la commission se félicitent de la réussite de ce projet, de sa création à sa mise en place, grâce à un travail commun entre la direction et les salariés. Ils espèrent que cet exemple sera suivi pour d'autres projets technologiques.

# Vendargues



La commission Nouvelles Technologies s'est tenue à Vendargues, ce qui a permis d'aborder certaines problématiques technologiques. De plus, les membres de la commission ont pu visiter l'ensemble du site, rencontrer les salariés et observer les matériels mis en œuvre pendant les tournages.

## Le Cantar

Le Cantar X3 est un enregistreur multipistes numérique utilisé par les techniciens son de la fabrique, il est considéré comme une référence et est utilisé partout dans le monde. Hélas, l'entreprise a connu des difficultés pendant le COVID et n'a pu remonter la pente ce qui l'a contraint à déposer le bilan en 2025.

La société TDM (Morlaix) propose une forme de contrat de maintenance sous la forme d'un « CLUB CANTAR ». Devant cette opportunité, la fabrique a souscrit à ce club CANTAR pour ses 11 machines.

Ce dispositif de club CANTAR permet de voir une période de durée de vie rallongée des machines actuellement en exploitation.

La direction nous confirme qu'ils sont très vigilants sur l'état du matériel, car il est très utilisé et donc doit toujours être en parfait état de fonctionnement.



Il n'y a à ce jour, aucune équivalence dans les autres marques. De plus, un grand nombre de CDD sont formés au Cantar et un changement brusque pourrait être très impactant et même bloquant pour la fabrique.

Parc de machines en exploitation

- 3 Cantar Mini
- 8 Cantar X3

## Équipements lumières



L'évolution des projecteurs est due à l'arrivée de la LED il y a plusieurs années, ce qui a profondément changé les pratiques.

Après une phase d'adaptation, la majorité des techniciens plébiscitent aujourd'hui la LED en raison de ses nombreux avantages :

- Équipements plus légers, donc plus faciles à manipuler.
- Matériels moins volumineux, facilitant le transport. La direction donne l'exemple d'un camion poids lourd de 30 m<sup>3</sup> de matériel remplacé aujourd'hui par une camionnette de 14 m<sup>3</sup> pour une puissance équivalente.
- Nouvelle approche de la gestion des couleurs : auparavant, il fallait monter sur un escabeau pour installer des gélaines colorées. Aujourd'hui, grâce aux LED, ces changements de couleur peuvent être effectués au sol via une télécommande.
- Réduction des besoins en courant : les tournages peuvent désormais se faire sans groupes électrogènes, grâce aux Power Packs (batteries haute capacité sur roulettes).

Les responsables techniques de La Fabrique nous ont expliqué les difficultés d'organiser des tournages en extérieur dans les villes, où les poids lourds et les groupes électrogènes diesel sont désormais interdits. L'arrivée des LED et des Power Packs permet de tourner en centre-ville en toute autonomie énergétique, sans polluer.

## **Caméras de Vendargues**

Les caméras de La Fabrique sont extrêmement sollicitées, et leur renouvellement devient impératif, car certains capteurs arrivent en fin de vie.

Une question cruciale se pose : doit-on passer l'ensemble du parc caméras en 4K avec un workflow de production adapté et efficace ?



La direction de La Fabrique nous informe qu'elle débutera en mars des tests avec Sony France sur trois types de nouvelles caméras. Les membres de la commission Technologie demandent à être tenus informés de l'avancée de ces essais.

---

L'un des critères importants est de pouvoir conserver le parc d'objectifs existant, en choisissant des caméras compatibles avec celui-ci.

## Parc caméras du réseau France 3

La direction a réalisé un recensement auprès des régions afin d'identifier les différentes unités de tournage et le matériel de captation.

Le marché actuel des caméscopes se termine le 10 mai 2025. Au-delà de cette date, France Télévisions ne pourra plus acheter ni caméscopes d'épaule, ni caméscopes de poing, ni même les cartes mémoire et les batteries associées.

Le parc actuel de caméscopes compte environ 800 unités.

- PXW-X400 : 203 F3 (sur 321 FTV)
- PXW-X200 : 147 F3 (sur 203 FTV)
- PXW-X280 : 86 F3 (sur 182 FTV)
- PMW-300 : 22 F3 (sur 32 FTV)
- PXW-Z90 : 26 RN (sur 60 FTV)

Il faut ajouter à cela les unités Sony Alpha 7, acquises depuis trois ans, ainsi que les UTS, qui correspondent à un autre appel d'offres.



- Alpha 7S : 116 (200 FTV)
- UTS : 47

## Évolution des appels d'offres

La direction nous explique un changement de stratégie dans les appels d'offres : ils seront désormais conclus pour un an, avec reconduction possible, afin d'éviter d'être bloqué avec un seul type de caméra, notamment en cas d'avancée technologique majeure.

Certaines caméras ne seront plus au catalogue, notamment les 200, 300 et 90.

Une nouvelle caméra fera probablement partie des unités : la Sony Z200, à ne pas confondre avec la Sony X200, qui est présente dans le parc depuis longtemps... trop longtemps.

Cette nouvelle caméra est dotée d'un capteur 1 pouce (contre trois capteurs 1/2 pouce pour la X200). Elle dispose d'un autofocus équivalent à celui de l'Alpha 7S et permettra de réaliser des ralentis à 200 images par seconde.

Elle est également 600 grammes plus légère que la X200.



Les membres de la commission saluent l'arrivée de cette caméra nouvelle génération, qui semble bien partie pour intégrer le futur parc de caméscopes du réseau.

# Recensement des unités de tournage type ActionCam



La commission Nouvelle Technologie avait demandé un recensement des unités de tournage de type ActionCam.

Hélas, nous déplorons l'absence de chiffres exploitables. La direction a bien mené un recensement auprès des régions pour connaître le nombre exact de GoPro et Osmo Pocket, mais seules deux stations (Rennes et Lyon) ont répondu au questionnaire, rendant impossible toute analyse pertinente.

La commission a constaté que certains BIP ne sont pas dotés de GoPro de dernière génération. Pour ceux qui en possèdent, leur équipement est limité à des modèles très anciens, dépassés en qualité.

Nous insistons sur le fait que, peu importe leur localisation, tous les journalistes doivent pouvoir accéder à ce type de caméra.



Un appel d'offres va intégrer les caméras ActionCam ainsi que d'autres petits équipements (piles, cartes mémoire, trépieds, monopodes). Cette mutualisation permettra de réduire les coûts d'acquisition et de simplifier les procédures, évitant ainsi la complexité des trois devis requis à chaque achat par un chef de centre.

Les membres de la commission insistent sur le fait qu'ils resteront vigilants quant au choix des trépieds, ces derniers étant un élément déterminant pour la qualité des tournages.

## Site de qualification de Strasbourg (SQS)

**Nous regrettons l'absence de documents préalables, afin de pouvoir préparer correctement la réunion.**

La direction nous informe être dans la phase finale d'optimisation et de validation technique des outils des régies Mosar. Elle travaille sur des fonctionnalités associées, en collaboration avec la DTSI, France Télévisions, les fabricants et les référents métiers.

Outils concernés :

- XPression Studio
- Overdrive
- Open Media
- Studio Director
- Tessera

La grande nouveauté est l'implantation d'une nouvelle interface entre « OpenMedia » et « Overdrive » : "StudioDirector" qui permet de remplir automatiquement le « rundown » (conducteur) overdrive selon les événements du conducteur Newsboard (Extérieur, sujet, Off, invité, etc...). Cela a pour but de faciliter la programmation de l'automate.

Autre nouveauté, l'intégration d'un nouveau serveur d'infographie « Tessera » qui remplacera le « Maestro ». L'outil étant développé par Ross (Marque du mélangeur, du synthé d'écriture et de l'automate), on imagine que la communication entre les machines se passera mieux. Cela implique un changement du workflow de fabrication des infographies et des fresques, dont le nom devra être renseigné dans newsboard.

Des séries de tests vont être fait (cela commence les 2 dernières semaines de mars), avec 4 TEVA et 2 scriptes venus de plusieurs antennes.

Le but de la direction est que tout soit validé techniquement fin juin.

Prochaines étapes :

En avril 2025, des essais opérationnels seront menés autour du projet Overdrive, avec la participation de référents volontaires de France 3.

Des journées d'échange et de démonstration sont également prévues au SQS, à destination des managers, des équipes éditoriales et des exploitants.

La direction annonce que 95 % du projet est finalisé.

Reste que les 5% restant, qui doivent être résolues avant l'été ; nouvelle interface Xpression (synthétiseur d'écriture), nouvelle interface Overdrive, configuration des dialogues entre les différentes machines, finalisation des workflows, ainsi que des tests en charge.

**Ce sont donc 5% assez conséquents...**

Cependant, la commission Nouvelle Technologie insiste sur le fait que les 5 % restants seront déterminants pour garantir la viabilité et la pertinence de cette régie, en particulier de l'outil Overdrive.